

Séance du Conseil municipal du 22 juin 2015



Proposition de résolution déposée par les conseillères municipales et les conseillers municipaux : Bradley Francisco, Eckert Pierre, Garcia Alvina, Pruncu Cutile Angelica et Schirato Marianne.

RESOLUTION adressée au Conseil administratif pour transmission à l'OFAC, à la direction de Genève aéroport et au Conseil d'État

Les perspectives de développement de Genève aéroport reposent sur des bases nébuleuses

Le Conseil municipal du Grand-Saconnex,

considérant :

Que l'étude Intraplan sur le développement de l'aéroport mandatée par l'OFAC ouvre la porte aux actions et conséquences suivantes :

- 1,4 milliard d'investissements directs;
- des milliers d'habitants supplémentaires qui seront soumis au dépassement des valeurs limites pour le bruit aéroportuaire;
- des milliers de logements impossibles à construire;
- des pertes de valeur foncière pour les propriétaires dans les communes s'étendant de Versoix à Cartigny;
- des perspectives inquiétantes pour la santé publique là où les valeurs limites de bruit et de pollution de l'air sont dépassées;
- une augmentation d'émission de CO₂ incompatible avec les objectifs cantonaux et fédéraux ;
- des investissements colossaux à mettre en œuvre par le Canton pour que les réseaux de transports tiennent le choc.

déclare :

- refuser l'élaboration de la fiche PSIA sur les bases de l'étude Intraplan;
- exiger une nouvelle étude sur les perspectives de développement de l'aéroport de Genève à l'horizon 2030, comprenant différents scénarios;
- exiger la prise en compte des objectifs cantonaux en matière de santé publique, de mobilité et d'aménagement dans l'élaboration de la fiche PSIA ;
- exiger la prise en compte des objectifs du Canton et de la Confédération en matière d'émission de CO₂;
- demander de transmettre la présente résolution à l'OFAC, à la direction de Genève aéroport ainsi qu'au Conseil d'État de la République et Canton de Genève;

Exposé des motifs :

Mesdames et Messieurs les conseillers (ères) municipaux,

Censé être validé par le Conseil fédéral fin 2016, la fiche du Plan Sectoriel de l'Infrastructure Aéronautique (PSIA), arrive au terme d'une première étape appelée protocole de coordination. Depuis mars 2013, se sont réunies à des fins de coordination et pour faciliter la réalisation de la fiche PSIA les instances concernées par l'activité de Genève aéroport, soit la Confédération, les cantons (Genève et Vaud), la direction de Genève aéroport et Skyguide. Au terme de ce protocole, dont le but est de lister tous les sujets qui devront être abordés, l'élaboration de la fiche devra démarrer.

Parallèlement, de janvier à mai 2015, le Canton a organisé trois séances d'information destinées aux communes touchées par les nuisances de Genève aéroport et son futur développement. Là, furent présentés les éléments suivants:

- l'étude Intraplan, évaluant les perspectives d'augmentation du nombre de vols (+45'000) et de passagers (+10'000'000) à l'horizon 2030;
- les impacts territoriaux de ces perspectives du point de vue de l'évolution des courbes de bruit, de la pollution de l'air et de la diminution des zones constructibles pour du logement;
- les différents projets de développement des infrastructures de Genève aéroport pour s'adapter aux perspectives d'augmentation;

En outre, ces séances ont donné lieu à des échanges entre les communes et le canton sur les impacts de ces prévisions sur la santé publique ainsi que sur la mobilité. À cet égard, le Canton s'est engagé à mener à bien deux études sur ces deux sujets pour la fin de l'année 2015.

Rendue publique, l'étude Intraplan et ses perspectives de croissance pour Genève aéroport en ont laissé plus d'un perplexe. Un tel développement est-il vraiment possible? Est-il souhaitable? Les calculs sont-ils fiables? D'autres scénarios menant à d'autres résultats sont-ils envisageables?

C'est ainsi que l'association Noé 21 s'est lancée dans l'analyse scientifique de l'étude Intraplan. Leur rapport, que l'on peut trouver sous <http://www.no21.org/site/images/stories/Noe21/presse/rapport-critique.pdf> et qui a été envoyé à l'ensemble des conseillères et conseillers municipaux des communes concernées, est édifiant. Les failles méthodologiques sont nombreuses et conséquentes rendant la conclusion des experts de Noé 21 particulièrement critique à l'égard d'Intraplan : «les résultats du modèle Intraplan ne peuvent pas être considérées comme une prévision de trafic, mais comme une indication avec une probabilité de réalisation incertaine».

L'étude Intraplan est donc au mieux dans le domaine pifométrique et au pire dans celui de la manipulation, mais, quoi qu'il en soit, il n'est pas possible de laisser passer ses conclusions en l'état, car ses conséquences sur la fiche PSIA sont déterminantes. L'ensemble des instances concernées, l'OFAC, le Canton et Genève aéroport, doivent reconnaître que les bases sur lesquelles reposent l'élaboration de la fiche PSIA sont douteuses et que les conséquences d'une construction sur un sable aussi mouvant sont dangereuses pour l'avenir.

Par conséquent, nous vous invitons à réserver un bon accueil à ce projet de résolution.